

YCPR ECOLE DE PLONGEE



2012

RESERVATION GROUPES AUTO ENCADRES DE 10 à 36 PLONGEURS

La plongée : 25 € avec prêt de bloc ou gonflage.

(Une cotisation de membre stagiaire de 5 euros est comprise dans le coût de la première plongée)

Location de matériel : 3 € par élément et par plongée.

Gonflage supplémentaire : 3 € par bouteille.

Réservation :

Par mail : plongee@ycpr.net

Téléphone : 04 91 73 06 75 Fax : 04 96 14 07 16

Par courrier : YCPR BP314 13269 MARSEILLE CEDEX 08

La réservation est effective dès réception d'un chèque d'arrhes d'environ 20% du total estimé. Les inscriptions sont définitives à J-7. La facturation sera établie sur cette base.

Club :

Contact :

Téléphone : fixe : port :
Mail :

Dates des plongées : matin après-midi
matin après-midi

Nombre de plongeurs :

Besoins en matériel :

Chèque d'arrhes de € , à l'ordre de l'YCPR joint.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation des plongées à l'YCPR.

Nom : date : signature :

Horaires :

Le matin, rendez-vous 8h30 pour un départ à 9h00.
L'après-midi, rendez-vous 13h30 pour un départ à 14h00.

Informations :

Le jour de la plongée, le directeur de plongée du groupe devra présenter la liste et les documents de tous les plongeurs et encadrants présents : Licence FFESSM en cours, justificatif de niveau, certificat médical de moins de 1 an.

Les repas de midi et du soir pourront être pris au restaurant de l'YCPR après réservation au 04 91 73 29 51 ou sur leyachting@gmail.com

Vous trouverez d'autres informations sur le club ici : <http://www.ycpr.net/ecole-stages/ecole-de-plongee-marseille-7.html>

Hébergement proche possible :

Marseille hébergement Balaena 0491738750 balaena.reservation@free.fr

Hôtel Ibis Bonneveine 0491723434

Auberge jeunesse Bonneveine 0491176330 marseillebonneveine@fuaj.org

Hôtel Mistral 0964097023 <http://www.hotellemistral.fr/>

Best Western Bonneveine 0491229600
reservation@marseillehotelprovence.com

Foyer hôtel de l'INPP 0496140940 info@inpp.org

Plan d'accès :



RESERVATION GROUPE AUTO ENCADRE YCPR

A présenter avec les documents des plongeurs avant la plongée

Nom, N° du club :

N°	NOM Prénom	Niveau	Licence	Certif méd	facturation		
					location matériel	Nbre de plongées	Total du
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
	Total :						

Le directeur de plongée du club visiteur est responsable des plongées effectuées par son groupe avec les moyens techniques de l'YCPR.

Directeur de plongée :

Niveau :

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »: